

DECISION n° :32/RH/2023

APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN
« ARCHITECTE : CADRE ACCOMPAGNEMENT DES INVESTISSEURS à
l'Annexe de LARACHE »
AU CENTRE RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT DE LA REGION
TANGER-TÉTOUAN-AL HOCEIMA AU TITRE DE L'ANNÉE 2023

Le Directeur du Centre Régional d'Investissement de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima

- Vu le Dahir n° 1-19-18 du Joumada II 1440 (13 février 2019) portant promulgation de la loi n° 47-18 relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et la création des Commissions Régionales Unifiées d'investissement ;
- Vu le décret n° 2.19.67 du 11 Chaâbane 1440 (17 avril 2019) pris pour l'application de la loi n° 47-18 relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
- Vu la circulaire de Monsieur le Chef de Gouvernement n° 24/2012 du 6 dulhijja 1433 (22 octobre 2012) relatives aux procédures de recrutement dans les établissements publics et les entreprises publics ;
- Vu l'organigramme du Centre Régional d'Investissement de la Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima ;
- Vu le statut du personnel du Centre Régional d'Investissement de la Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima ;
- Vu les nécessités de service.

Décide ce qui suit :

Article 1 : Recrutement

Le recrutement d'un Architecte : Cadre Accompagnement des investisseurs à l'annexe de Larache au Centre Régional d'Investissement de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

Article 2 : Missions

La mission du Cadre est de contribuer au développement économique de la région à travers le conseil aux investisseurs dans les domaines du foncier, des ressources humaines, de l'assistance technique, du montage des dossiers d'investissement, de l'accès au financement et plus généralement dans tout domaine permettant de renforcer leur compétitivité.

Article 3 : Responsabilités

- Garantir la mise à disposition des investisseurs et des entreprises, par tout moyen disponible, les informations à caractère public dont les potentialités de la région, la cartographie du foncier / zones d'activité économique, procédures et formalités, guide des régimes incitatifs ;
- Garantir la consolidation des données et informations relatives aux créations d'entreprises, leur mortalité et à l'investissement en vue de piloter les opérations d'accompagnement ;
- Garantir, dans la mesure du possible, le montage de fonds de soutien régionaux, non couverts par des fonds d'appui nationaux ;

- Garantir un rôle consultatif auprès des administrations et des organismes publics lors de la conception et de la planification des aides et incitations financières destinées à l'appui des investisseurs et entreprises ;
- Veiller à l'amélioration continue de la qualité des prestations de l'entité ;
- Contribuer activement à la transformation digitale du CRI et de son écosystème ;
- Assurer toutes les autres missions qui lui seront assignées par la hiérarchie.

Article 4 : Conditions exigées :

- Titulaire d'un Diplôme d'architecte;
- Expérience exigée : minimum 2 ans d'expérience ;
- Maîtrise des langues : Arabe, Français, Anglais.

Article 5 : Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- Une demande de candidature ;
- Une copie du diplôme légalisée ;
- Une copie de la carte d'identité nationale légalisée ;
- Le CV actualisé ;
- Attestations de travail justifiant l'expérience du candidat ;

Tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté ;

Il sera procédé à une présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions demandées ;

Les candidats présélectionnés seront convoqués pour passer un entretien oral ;

Les convocations seront effectuées par Email et par téléphone. De ce fait, il est obligatoire de mentionner clairement l'adresse mail exacte et le numéro de téléphone personnel sur le CV.

La liste des candidats présélectionnés pour passer l'entretien, le classement final des candidats retenus ainsi que la liste d'attente seront publiés sur le site web : www.emploi-public.ma;

Les dossiers de candidatures doivent être déposés, au plus tard le 18 AOUT 2023 à 16 heures au siège du Centre Régional d'Investissement de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima sous pli fermé portant mention de « candidature au poste d'Architecte : Cadre Accompagnement des investisseurs à l'annexe de Larache »



Jalal BENHAYOUN

 Jalal BENHAYOUN
 Directeur du Centre Régional
 d'Investissement de la région
 Tanger - Tétouan - Al Hoceima